4_32 architecte
Société par Actions Simplifiée d'Architecture au capital de 10.000 euros
Siège social : 15 Rue Alsace Lorraine
69001 LYON
852 601 475 RCS LYON

BILAN

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 AOUT 2025

Certifié conforme

La Présidente



① **BILAN – ACTIF**

DGFiP N° 2050-SD 2025

cerfa

N° 15949 * 03

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	4_32 ARCHITECTE	Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	15 Rue Alsace Lorraine 69001 LYON	

SIRET 8 5 2 6 0 1 4 7 5 0 0 0 3 5

Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 2025-08-31 Net 3
Capital souscrit non appelé	**TOTAL (I)**	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	2 570	AK 2 437	133
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 854	AS 1 435	420
	Autres immobilisations corporelles	AT	85 316	AU 49 881	35 434
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	11 538	BI	11 538
	TOTAL (II)	BJ	101 278	BK 53 753	47 525
ACTIF CIRCULANT – STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT – CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	596 941	BY	596 941
	Autres créances (3)	BZ	13 292	CA	13 292
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT – DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	502 424	CG	502 424
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	39 027	CI	39 027
	TOTAL (III)	CJ	1 151 684	CK	1 151 684
	Frais d'émission d'emprunt à étaler **(IV)**	CW			
	Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM			
	Écarts de conversion actif * **(VI)**	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 252 962	1A 53 753	1 199 209

Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété * :	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

② **BILAN – PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	4 32 ARCHITECTE	Néant ☐ *

| | | |

ANNEXE COMPTABLE

4_32 ARCHITECTE

Annexe des Comptes

de l'exercice clos

le 31/08/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 1 199 209€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 252 764€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :

ACTIF

Immobilisations :

- Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables :
- immobilisations non décomposables :

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

- Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et développement	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	2 570	-	-	-	-	2 570
Total Immobilisations Incorporelles (I)	**2 570**	**-**	**-**	**-**	**-**	**2 570**

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 530	-	324	-	-	1 854
Installations générales, agencements, aménagements divers	19 259	-	-	-	-	19 259
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	65 807	-	250	-	-	66 057
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	**86 596**	**-**	**574**	**-**	**-**	**87 170**

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Participation évaluées par mise en équivalences	-	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	11 538	-	-	-	-	11 538
Total Immobilisations Financières (III)	**11 538**	**-**	**-**	**-**	**-**	**11 538**
TOTAUX (I+II+III)	**100 704**	**-**	**574**	**-**	**-**	**101 278**

- Amortissements :

Amortissements	Début exercice	+ Amortissement	- Reprise	Fin exercice
Frais établissement et développement	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	1 923	514	-	2 437
Total Amortissement. incorporelles (Total I)	1 923	514	-	2 437
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	1 342	93	-	1 435
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	4 024	1 754	-	5 778
Autres immo. corp.- Matériel de transport	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	36 271	7 833	-	44 103
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total II)	41 637	9 679	-	51 316
TOTAUX	**43 560**	**10 193**	**-**	**53 753**

- Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Matériel et Outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel Informatique	Linéaire	2 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans
Installations générales	Linéaire	10 à 15 ans

Produits à Recevoir :

Produits à recevoir		Montant
Intérêts Courus	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
Autres Produits	Facture à Établir	249 600
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	-
TOTAL		**249 600**

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		11 538	-	11 538
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		596 941	596 941	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 128	2 128	-
	Autres impôts et taxes	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		11 163	11 163	-
Charges constatées d'avance		39 027	39 027	-
TOTAUX		**660 798**	**649 260**	**11 538**
Prêts accordés en cours d'exercice		-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-		

Charges Constatées d'Avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
NAKO nom domaine 05/25-05/26	61,40		
EURO STUDIO log 1an	1 294,56		
ORDRE ARCHIT cotis 2025	120,33		
A.S.T GRAND cotis 2025	355,97		
AXA multirisque 09/25-08/26	1 081,33		
NAKO hebergement web 01/25-01/26	40,91		
NAKO abo 1 an vpn	3,85		
ORDRE ARCHIT cotis 2025	120,33		
ORDRE ARCHIT cotis 2025	240,66		
SERVIGAZ entretien d'appareil à gaz	38,92		
AUTODESK log 1 an	1 816,39		
SBM copies 30/07-31/10	189,38		
EURO STUDIO lic Adobe 1A 22/07	4 083,29		
AUTODESK 1an	2 104,92		
MAF cotis 2025	27 038,58		
GRENKE LOCATION loc 3T25	71,41		
MINI loyer 26/08-26/09	364,76		

PASSIF

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	20 461	20 461	-	-
Personnel et comptes rattachés	24 746	24 746	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	36 131	36 131	-	-
Impôts sur les bénéfices	49 784	49 784	-	-
T.V.A	143 834	143 834	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	4 840	4 840	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés (2)	91 000	91 000	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	**370 797**	**370 797**	**-**	**-**
(1) Dont Emprunts souscrits en cours d'exercice	-			
(1) Dont Emprunts remboursés en cours d'exercice	*6 070*			
(2) Dont Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	*91 000*			

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
Congés payés	Congés payés	17 746
	Charges sociales	6 959
	Charges fiscales	-
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	12 769
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	7 000
	Organismes Sociaux	2 639
	Autres charges fiscales	3 353
	Divers	-
TOTAL		50 466

4_32 architecte
Société par Actions Simplifiée d'Architecture au capital de 10.000 euros
Siège social : 15 Rue Alsace Lorraine – 69001 LYON
852 601 475 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 DECEMBRE 2025

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 AOUT 2025

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à **252 764,25** euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	**252 764,25 euros**
À titre de dividendes aux associés Soit 80 euros brut par action	80 000,00 euros
Le solde en totalité au compte "autres réserves" qui s'élèverait ainsi à 737 412,08 euros.	172 764,25 euros

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué dans les délais légaux.

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. À défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Distribution		Abattement	
	Globale	Unitaire	Éligible	Non éligible
31/08/2024	80 000,00 €	80,00 €	80,00 €	0 ;00 €
31/08/2023	60 000,00 €	60,00 €	60,00 €	0,00 €
31/08/2022	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

